



# **BELGIQUE**

**Discours de  
S.E. Monsieur Jean-Pascal LABILLE  
Ministre de la Coopération au développement  
du Royaume de Belgique**

**lors de la Session spéciale  
de l'Assemblée générale  
des Nations Unies sur le suivi du Programme  
d'action de la Conférence internationale sur la  
population et le développement  
(ICPD au-delà de 2014)**

**New York, le 22 septembre 2014**

***Vérier au prononcé***

Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies  
One Dag Hammarskjöld Plaza, 41<sup>st</sup> Floor, 885 Second Ave, New York, NY 10017  
Tél. 1(212) 378-6300 - Fax 1(212) 681-7618  
E-mail: [newyorkun@diplobel.fed.be](mailto:newyorkun@diplobel.fed.be) website <http://www.diplomatie.be/newyorkun>

Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Au moment de la célébration des 20 ans de la *Conférence internationale sur la Population et le Développement*, la Belgique tient à réaffirmer son ferme soutien à la mise en œuvre intégrale du Programme d'action issu de la CIPD et se permet de féliciter le Secrétaire Général pour l'ensemble de la revue opérationnelle dont les résultats sont repris dans le rapport d'index présenté aujourd'hui.

La Belgique soutient fermement la poursuite du Programme d'action au-delà de 2014, en tenant compte des défis qui subsistent. Nous sommes particulièrement préoccupés par les 3 points suivants :

Premièrement, par les inégalités qui subsistent dans l'attente des résultats : il faut une approche inclusive qui intègre tous les individus sans discrimination. Deuxièmement, par les nombreuses lacunes concernant les jeunes. En effet, les investissements ciblés sur les jeunes dont l'éducation de qualité y compris l'éducation sexuelle, sont les investissements les plus efficaces.

Et enfin, par les progrès insuffisants en matière de droits et de santé sexuelle et procréative : en effet, le taux de mortalité maternelle due aux grossesses précoces et à la morbidité reste élevé particulièrement parmi les très jeunes femmes.

Au cours des 20 dernières années, nous avons fait des progrès importants. La Belgique espère que les résultats positifs obtenus jusqu'à présent inciteront à poursuivre les efforts.

En avril 2014, la Belgique a été élue présidente de la 48e session de la Commission sur la Population et le Développement. Le développement durable, qui fait partie du thème de cette session, dépend de la réussite de la suite donnée au programme d'action de la Conférence internationale sur la Population et le Développement au-delà de 2014. Mon pays souligne l'importance du Programme d'action de la CIPD pour la réalisation des droits humains ainsi que pour l'agenda de développement post-2015.

Je me réjouis également de plusieurs positions adoptées auparavant par l'Union Africaine, comme la position Africaine commune sur l'agenda post-2015, et la déclaration du Sommet spécial Abuja+12 sur le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme en Afrique.

Enfin, tenant compte des interactions entre la dynamique de la population, l'environnement et le développement durable, il s'avère indispensable de mieux intégrer la dynamique des populations dans la planification du développement en prenant en compte le défi de la croissance de la population.

Nous nous réjouissons de collaborer avec les Gouvernements, le système des Nations Unies et la société civile pour contribuer à la réalisation des résultats prometteurs de la CIPD au-delà de 2014 pour toutes les femmes, les hommes, les garçons et les filles.

Merci pour votre attention.